

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-582281

112472

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

2161

Matricule : \_\_\_\_\_ Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

RETRAITÉ

Nom & Prénom : AOUAD NAJIB

Date de naissance : 13/04/1953

Adresse : Hassanville

Tél. : 0661411411

Total des frais engagés : +1234,60 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Hassan JAMMI  
CARDIOLOGUE  
20 Rue Oumaima SAYAH  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca  
0522 39 31 01 Fax: 0522 36 79 35  
0522 39 31 01 MP: 091080218  
091080218 091080218 091080218  
Signature : 091080218 091080218 091080218  
091080218 091080218 091080218

Date de consultation : 19 JUIN 2012

Nom et prénom du malade : HASSAN AOUAD NAJIB

Age : \_\_\_\_\_

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : \_\_\_\_\_

### En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/06/2012

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Paiement des Actes
29 JUN 2022	YAG (ECC)		300 DH	IMP : 12345678901234567890 Docteur : 12345678901234567890 20 Rue Bd. Al Massira 0522393101 INP : 0015981481 TELE : 0015981481

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALOR Avenue (Al) Prolongée Bd. Annabi	9/6/22	93440

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	- IM	IV	

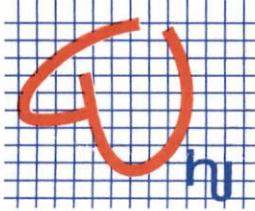
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches, with a central vertical line and arrows pointing to				



# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness, Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6  
Boulevard Al Massira Al Khadra, Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جملي  
أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI  
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université  
de Nice - Sophia Antipolis  
Ex. Assistant spécialiste  
des Hôpitaux de France

09 JUIN 2022

0 Abus Naph's

273,00  
x 3 \*

Exforge 10116



rec not

57,70 \*  
x 2

Aldactone 50

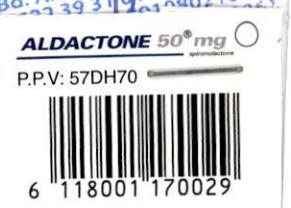
1/2 not



J.C 934,40

Docteur Hassan JAMMI  
CARDIOLOGUE  
20, Rue Oumaima SAYAH  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca  
Tel: 0522.39.31.01 - Fax: 0522.36.02.18

ALDACTONE 50 mg  
P.P.V: 57DH70



**AQUAD NAJIB**

Date Examen: 09/06/2022 12:09:58

Test type: Resting ECG

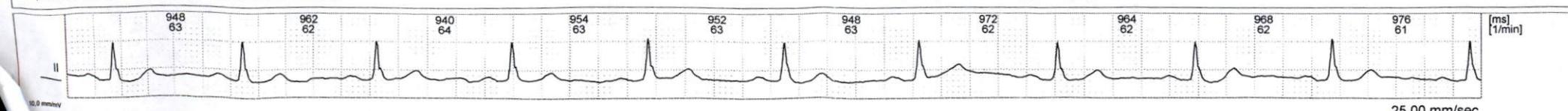
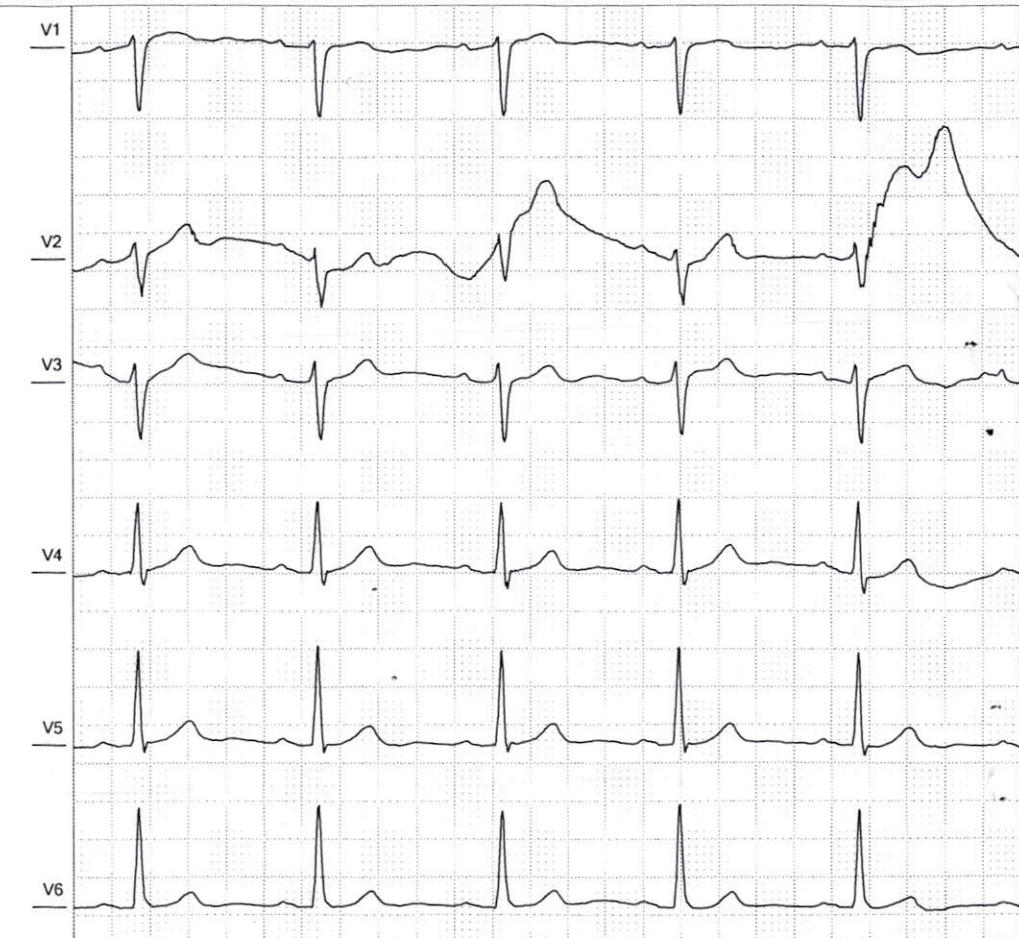
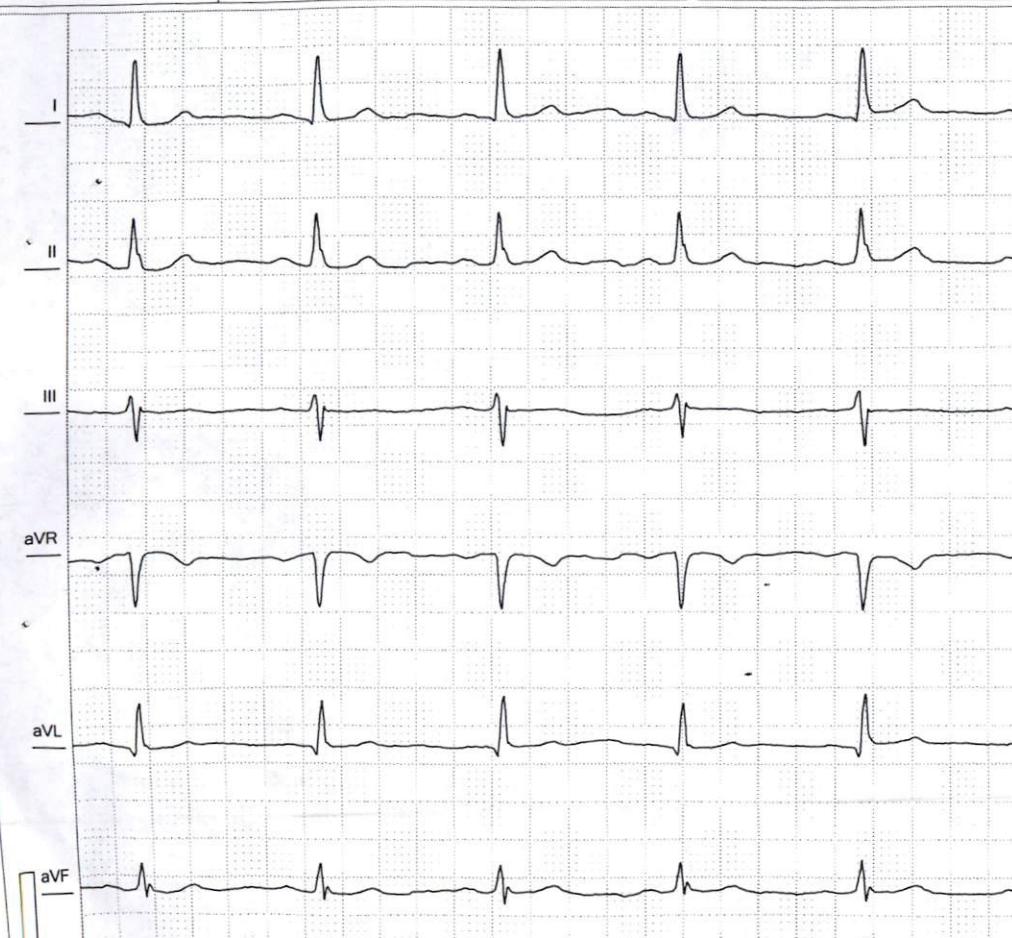
HR	63/min	P	134ms	Axe P	38°
RR	952ms	PQ (PR)	204ms	Axe QRS	24°
SpO2		QRS	102ms	Axe T	35°
TA		QT	391ms	QTc(Baz)	401ms

ECG NORMAL  
Médecin: hassan hassan

Cabinet Hassan jammi, Hassan jammi

B- Sl.

DA 18/1



hassan

BTL CardioPoint 2.31.37293.0, DIAG: 3.0.8.0; ECG: BTL-08 ECG, SN: 073T-B-01331

ECG 10s

Page : 1/1